

N. Réf. MC N° 018-2015

Paris, le 23 décembre 2015

Mesdames et Messieurs les Présidents
d'universités,
Mesdames et Messieurs les Directeurs
d'établissements d'enseignement supérieur,
Mesdames et Messieurs les Présidents et
Directeurs d'organismes de recherche

Objet : Campagne d'évaluation 2016-2017 - Vague C

Madame la Présidente, Monsieur le Président,
Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,
Chère collègue, Cher collègue,

Faisant suite aux réunions des 17 et 18 novembre derniers, vous trouverez développée en ce courrier une synthèse des principaux points évoqués ainsi que le calendrier de déroulement de la vague C d'évaluation.

La loi du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ouvre la possibilité de faire évaluer par une autre instance que le HCERES, les entités de recherche, les formations ou l'établissement, le HCERES ayant alors à valider les procédures d'évaluation de cette autre instance. Si telle est votre intention, je vous serais reconnaissant de m'en faire part préalablement aux réunions de lancement.

En vague C, les expérimentations relatives à l'évaluation des entités de recherche au niveau d'un site (sur la base du volontariat) et des coordinations territoriales des établissements, menées lors des précédentes vagues, seront poursuivies. Pour les coordinations territoriales des établissements, les évaluations seront conduites en amont ou en aval de celles relatives aux entités de recherche, aux formations et aux établissements, selon l'option que vous aurez choisie.

Ces points pourront être revus en détail au cours des réunions de lancement de la campagne. La préparation de l'évaluation externe s'organisera autour des étapes suivantes :

▪ **Janvier/février 2016 : réunions de lancement de la campagne d'évaluation.**

Ces réunions, organisées par site, se dérouleront en deux temps, aux dates indiquées en annexe (cf.1) :

- matin (2h) : échanges sur la démarche d'évaluation de la politique du site ;
- après-midi (3h) : trois ateliers thématiques se déroulant en parallèle, relatifs à l'évaluation des établissements, des entités de recherche et des formations et écoles doctorales.

A titre indicatif, les participants souhaités pour chacun de ces temps de rencontre sont mentionnés ci-dessous :

- évaluation de la politique de site : responsable de la politique de site et responsables des établissements participant au regroupement ;
- évaluation des établissements : équipes de direction ;
- évaluation des formations et des écoles doctorales : vice-présidents(es) et leurs équipes, directeurs et directrices de composantes, responsables des services d'appui, directeurs et directrices d'écoles doctorales ;
- évaluation des entités de recherche : vice-présidents(es), directeurs et directrices d'équipes de recherche.

.../...

La liste des établissements concernés est mentionnée en annexe (cf. 1). Je vous invite, dès à présent, à diffuser largement cette information auprès des personnes concernées par ces réunions dont le programme et les lieux exacts vous seront précisés dans quelques semaines.

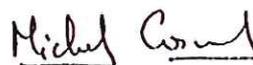
- 24 mars 2016 au plus tard : envoi au HCERES des listes des entités à évaluer.

La procédure à suivre pour les formations, les écoles doctorales et les entités de recherche est précisée en annexe (cf. 2).

- 1^{er} juin 2016 au plus tard : envoi par l'établissement d'une adresse mèl générique qui servira d'identifiant de connexion, d'une part, pour le dépôt des dossiers d'évaluation sur la plateforme PELICAN, d'autre part, pour la consultation des rapports et le dépôt des observations sur l'application de gestion électronique de document (GED) du HCERES.
- 1^{re} quinzaine de juillet 2016 : ouverture de la plateforme PELICAN et formation des usagers à son utilisation.
- 13 octobre 2016, au plus tard : dépôt des dossiers sur la plateforme PELICAN.

En vous remerciant, je vous prie de croire, chère collègue, cher collègue, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président du HCERES,



Michel Cosnard

ANNEXE 1 : Calendrier des réunions de lancement de la vague C - Campagne 2016-2017

Dates	Etablissements invités
<p>Mardi 12 janvier 2016 <i>13h30-15h30</i></p>	<p>Università di Corsica Pasquale Paoli</p>
<p>Lundi 1^{er} février 2016 <i>10h00 - 12h00 / 13h30-16h30</i></p>	<p>Association - Site alsacien Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg (BNUS) Ecole nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg (ENGEES) Ecole nationale supérieure d'architecture de Strasbourg (ENSA Strasbourg) Institut national des sciences appliquées de Strasbourg (INSA Strasbourg) Université de Haute-Alsace (UHA) Université de Strasbourg (UNISTRA) AgroParisTech (unité de recherche)</p>
<p>Jeudi 4 février 2016 <i>10h00 - 12h00 / 13h30-16h30</i></p>	<p>Association - Picardie Universités Institut polytechnique LaSalle Beauvais (IPLB) Université de Picardie - Jules Verne (UPJV) Université de Technologie de Compiègne (UTC)</p>
<p>Mardi 9 février 2016 <i>10h00 - 12h00 / 13h30-16h30</i></p>	<p>Comue - Université confédérale Léonard de Vinci Ecole nationale supérieure de céramique industrielle de Limoges (ENSCI) Ecole nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique (ENSMA) Institut national des sciences appliquées Centre Val de Loire Université de la Rochelle Université de Limoges (UL) Université de Poitiers Université d'Orléans Université François-Rabelais de Tours</p>
<p>Mercredi 10 février 2016 <i>10h00 - 12h00 / 13h30-16h30</i></p>	<p>Ecole nationale d'ingénieurs de Metz (ENIM) Ecole nationale supérieure d'architecture de Nancy (ENSA Nancy) Université de Lorraine (UL)</p>
<p>Jeudi 11 février 2016 <i>10h00 - 12h00 / 13h30-16h30</i></p>	<p>Comue - Université Côte d'Azur Observatoire de la Côte d'Azur (OCA) Université Nice Sophia Antipolis (UNS)</p>
<p>Vendredi 12 février 2016 <i>10h00 - 12h00 / 13h30-16h30</i></p>	<p>Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES) Aix-Marseille Université (AMU) Association - Aix-Marseille-Provence-Méditerranée Ecole centrale de Marseille Ecole nationale supérieure d'architecture de Marseille Science Po Aix Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse (UAPV) Université de Toulon</p>
<p>Date à confirmer <i>10h00 - 12h00 / 13h30-16h30</i></p>	<p>Comue - Université de Champagne Université de Reims Champagne Ardenne (URCA) Université de Technologie de Troyes (UTT)</p>

ANNEXE 2 : Procédure relative à l'envoi des listes des entités à évaluer**Pour le volet formations et écoles doctorales :**

A la date du **24 mars 2016 au plus tard**, il est demandé à chaque établissement de fournir les informations suivantes concernant les niveaux licence, licence professionnelle, master et écoles doctorales (sous la forme d'un fichier Excel qui sera disponible sur le site internet du HCERES, en janvier 2016) :

1. La liste des formations existantes regroupées en champs ;
2. La liste prévisionnelle des écoles doctorales pour la prochaine période.

Pour le volet entités de recherche :

A la date **du 24 mars 2016 au plus tard**, il est demandé à chaque établissement de fournir la liste des entités de recherche existantes (sous la forme d'un fichier Excel qui sera disponible sur le site internet du HCERES, en janvier 2016) qui comprendra sous forme de commentaires, pour chaque entité concernée, les prévisions de fusion et de restructuration.

Toutes les entités de recherche seront identifiées par leur numéro dans le répertoire national des structures de recherche (RNSR).